

COMPTE-RENDU

Petit-déjeuner autour de M. Arnaud DANJEAN

DEPUTE EUROPEEN, Président de la sous-commission « Sécurité et Défense »
au Parlement Européen
(CV en PJ)

Depuis 2010, date d'entrée en vigueur pleine et entière du Traité de Lisbonne, le climat européen s'est clairement détérioré, et la situation de crise économique et sociale rejailit naturellement sur les questions de sécurité et de défense.

Si l'activité de l'UE en la matière reste soutenue, avec une quinzaine de missions civiles (Géorgie, Kosovo, Corne de l'Afrique...) et d'opérations militaires (Somalie, mali, anti-piraterie...) déployées, ce "rythme de croisière" ne peut pas masquer les profondes lacunes qui minent l'Europe de la Défense aujourd'hui.

En premier, on peut clairement constater une absence de volonté politique pour faire face aux défis qui s'imposent à l'Europe. Ces trois dernières années, l'Union Européenne a été confrontée à deux crises majeures : la crise en Libye et celle au Mali. Même si les pays européens sont capables de projeter rapidement des forces militaires sur des théâtres variés, des faiblesses matérielles se sont rapidement révélées dans au moins trois domaines : transport, logistique, renseignement. Mais au-delà des manques capacitaires, identifiés depuis longtemps, ces crises récentes dans l'environnement proche du continent européen ont mis en évidence la difficulté des institutions européennes, et des Etats-Membres, dont on ne peut éluder la responsabilité, à concevoir et mettre en oeuvre une action collective rapide.

Pourtant les défis sont nombreux :

- **désengagement progressif des USA :** avec l'annonce du nouveau « pivot asiatique », les USA ont clairement annoncé une nouvelle posture stratégique pour les vingt prochaines années. La priorité américaine n'est plus concentrée autour de l'Europe (Afrique et Moyen-Orient inclus) mais en Asie.
- **multiplication des conflits au voisinage européen :** ces dix dernières années ont été marquées par une recrudescence des crises aux portes de l'Europe (Libye, Syrie, Maghreb, Sahel...)

Or la crise que traversent les Etats-membres de l'Union Européenne depuis cinq ans pèse durement et durablement sur l'effort de défense. Seule l'Allemagne affiche depuis deux ans un budget en hausse, mais cette tendance reste assez marginale en Europe, et l'effort capacitaire allemand ne se traduit pas forcément par un effort opérationnel concomitant.

Mais le plus grave selon M. DANJEAN est le fait que les sujets de défense ne constituent pas une priorité, tant pour les citoyens que pour les responsables politiques, alors même qu'il en va de notre sécurité.

Un exemple flagrant de ce désintérêt pour la « chose militaire » : Au dernier conseil européen informel sur la défense à Dublin en février 2013, seuls 8 ministres de la Défense européens sur les 27 Etats-membres étaient présents. Par ailleurs, la Haute Représentante pour les relations extérieures, Catherine ASHTON, était absente. C'est le Secrétaire-Général de l'OTAN qui était là, à une réunion européenne chez un pays neutre !

Face à ce peu de dynamisme, les responsables européens vantent la doctrine du « *pooling and sharing* » (mutualisation et partage). Il s'agit d'un concept et d'un slogan séduisants, mais qui demeure, selon M. DANJEAN, largement une coquille vide. Aujourd'hui les Etats peinent à faire sortir un code de bonne conduite obligeant ces derniers à effectuer plus d'efforts dans ce sens.

Toujours selon l'intervenant, ce sont moins les institutions bruxelloises qui posent problème que les Etats-membres par leur manque de volontarisme. Il faut en effet toujours

rappeler que les responsabilités ultimes en matière de défense reviennent aux Etats. Or, on ne peut que constater que manque d'appétence des Etats européens. Y compris ceux qui prônent par ailleurs une plus grande intégration politique européenne, comme l'Allemagne. Berlin reste relativement en retrait sur les questions de défense européenne, en accordant toujours sa priorité absolue à l'OTAN, comme le souligne très justement le rapport Védrine portant sur le bilan de la réintégration française de l'OTAN (novembre 2012).

Dans ce contexte, l'argument de « *la relance de l'Europe de la Défense* » prôné par le gouvernement français résonne comme une pieuse incantation qui ne sera pas suivie d'effets. L'intervenant craint d'ailleurs que le Sommet de Décembre qui a explicitement prévu de traiter de la question ne débouche que sur quelques déclarations péremptives sans contenu concret. Les pays européens d'ailleurs ne parlent pas de la même chose quand ils traitent d'Europe de la Défense : quand la France appelle à un partage du fardeau dans son intervention au Mali, les pays centre et est-européens se focalisent sur la voisinage ex-soviétique de l'UE... La perception de la menace varie beaucoup selon les Etats. Or la priorité est-elle la lutte contre le terrorisme dans le Sahel ou la protection des frontières contre une menace russe ? Selon l'intervenant, il est à craindre que, sans être confrontés directement (otages, attentats...) à des menaces venant du Sud, de nombreux pays européens ne perçoivent pas les intérêts stratégiques majeures qui semblent pourtant se concentrer sur le flanc Sud / Sud-Est de l'Europe.

Par ailleurs, selon l'intervenant, les discussions entre Chefs d'Etat sur ce sujet ne sont pas à la hauteur des enjeux. Au lieu de se mettre d'accord sur la définition d'une stratégie commune (fixation des zones prioritaires d'intervention notamment), ils dialoguent sur des détails certes importants mais trop techniques (achats des avions ravitailleurs par ex) qui relèveraient logiquement des ministres de la Défense.

Ce constat est d'autant plus décevant et inquiétant que Mme ASHTON ne fait pas preuve d'un grand volontarisme sur ces questions. Sa frisolité la pousse même à une forme d'autocensure lorsqu'elle anticipe des réticences de certains Etats, alors qu'elle devrait jouer un rôle d'impulsion.

Enfin, M. DANJEAN a regretté la bureaucratie ambiante au sein des institutions européennes (cloisonnement des services, mais surtout articulation très difficile entre la Commission et le SEAE) qui paralysent l'action des rares Etats-membres qui continuent à croire au projet européen. Les Etats européens ont tendance à projeter des missions civiles pour se donner une bonne conscience et faire illusion sur le traitement global, en profondeur, de certaines thématiques.

A l'occasion des échanges, l'intervenant a formulé plusieurs propositions :

- **Elaborer un document établissant les priorités en matière de politique étrangère européenne** : Selon M. DANJEAN, une réflexion sur la politique étrangère européenne est un préalable avant toute extension des compétences dans le domaine de la Défense. Sans perspective stratégique, on ne peut bâtir de forces militaires communes. Il propose à ces fins que puissent être identifiés dans tous les livres blancs nationaux/ documents stratégiques nationaux, des éléments communs qui pourraient être traités au niveau européen plutôt qu'au niveau national, tant sur le plan des atouts que des lacunes.
- Une fois cette étude réalisée, **construire un noyau dur d'Etats volontaires (principalement autour des 6 Etats fondateurs de l'Union) à travers le mécanisme de « Coopération Structurée permanente » (CSP).**
- **Réfléchir à la place du Royaume-Uni dans ce dispositif** : Le Royaume-Uni est toujours intervenu en fonction de ses intérêts propres. Or avec le désengagement progressif des USA d'Europe, Londres aura peut-être besoin de l'UE (notamment pour pallier ses difficultés budgétaires sur le plan militaire). Selon l'intervenant, l'UE sans Londres n'a pas plus de sens que l'UE avec elle. Il faut trouver un bon compromis.

- **Budget européen** : 2 pistes peuvent être soulevées : **Soit prévoir une nouvelle ligne budgétaire dédiée aux Opex européennes** (ce qui est politiquement impossible à ce jour) **soit proposer à la Commission de retirer certaines dépenses militaires du calcul des déficits nationaux** (risque d'ouvrir la boîte de Pandore car d'autres Etats seraient tentés de réagir de même pour les autres dépenses publiques). Mais il se pose clairement la question du "coût" humain et financier de l'exercice d'une solidarité européenne fondamentale qui n'est en fait exercée que par quelques uns au profit de tous, sans réelle compensation.